

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



IAE

CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2024/2026

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (1ÈRE ET 2ÈME ANNÉE)

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°35912



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05 - 06 - 07 - 08

PROGRAMME ET PLANNING
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

Le Master Gestion des Ressources Humaines est destiné à former des spécialistes du domaine, cadres de haut niveau, aptes à occuper un emploi au sein d'une direction de ressources humaines d'une grande entreprise, d'une PME ou d'une administration.

Formation élaborée en étroite collaboration avec l'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines (ANDRH), le Master de Gestion des Ressources Humaines de l'IAE Clermont Auvergne répond à une forte professionnalisation. Cette professionnalisation peut se traduire par l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel grâce à la réalisation d'activités de terrain notamment la gestion d'un projet par équipe dans une entreprise, la réalisation d'un stage en France ou à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois ou la possibilité de suivre la formation en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dès le M1 GRH. Cette forte professionnalisation se traduit également par la présence de professionnels que ce soit dans l'élaboration des contenus, la sélection et l'encadrement des étudiants ou la participation aux enseignements, au jury du diplôme et au conseil de perfectionnement. Ce master est reconnu comme une formation d'excellence dans son domaine : <http://www.reference-rh.org/>

COMPÉTENCES

- Compétences d'analyse et de synthèse, développées à partir de l'acquisition de connaissances (en particulier en sciences humaines), qui permettront le recul critique nécessaire à tout décideur et responsable ;
- Compétences techniques, en lien direct avec la réalité professionnelle qui donnent des moyens d'action (outils de management) et permettent d'être directement opérationnels dès la fin de la formation (dans les domaines du recrutement, de la formation, de la rémunération, etc) ;
- Compétences relationnelles nécessaires au management des ressources humaines (écoute, négociation, animation, sens des responsabilités, initiative, etc....) acquises au travers de mises en situation de travail ;
- Compétences linguistiques et culturelles permettant de travailler dans des contextes internationaux (cours et conférences en anglais, présence d'experts étrangers, enseignements dédiés, etc...).



MÉTIERS VISÉS

Codes ROME :

- M1503 Management des ressources humaines
- M1402 Conseil en organisation et management d'entreprise
- M1502 Développement des ressources humaines

Codes ROME envisageables si évolution :

- K2111 Formation professionnelle
- M1205 Direction administrative et financière
- M1301 Direction de grande entreprise ou d'établissement public
- M1302 Direction de petite ou moyenne entreprise

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les secteurs d'activités sont nombreux. Ils concernent aussi bien le secteur privé (grandes entreprises nationales et internationales et PME) que le secteur public (collectivités territoriales, armée, CHU, etc).

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/reus-site-orientation-et-insertion/devenir-des-etudiants/master/master-gestion-des-ressources-humaines>



DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Pour le **M1** : du 26/02/2024 au 24/03/2024

<https://candidature.monmaster.gouv.fr/>

Pour le **M2** : du 04/03/2024 au 04/04/2024 sur l'interface e-candidat :

<https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat pourra être organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (25 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+3 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+3).



DURÉE ET DATES

804 heures de présence universitaire du 09/09/2024 au 05/09/2025 (M1) et du 08/09/2025 au 04/09/2026 (M2)

Master 1ère année : 402 heures de présence universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur)

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi. En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

Master 2ème année : 402 heures de présence universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi.

En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ ou entreprise)
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)



COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) :
 - 1ère année : 6 030 € (15 €/ heure)
 - 2ème année : 6 030 € (15 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 12 060 € (15 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 250€ (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2024/2025, ils seront connus en juillet 2024.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique** :
Pierre Chaudat – Maître de conférences HDR / pierre.chaudat@uca.fr
- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

MASTER mention Gestion des Ressources Humaines

SEMESTRE 1

n°UE	Intitulé UE	Intitulés Eléments constitutifs	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
1	FONDAMENTAUX DE LA GRH	Culture et interculturel	2	20	15	5
		Droit de la Protection sociale	2	25	20	5
		Droit du travail	2	20	15	5
2	ANGLAIS	Anglais	3	20		20
3	CONTEXTE DE LA GRH	Gestion administrative des RH	2	20	15	5
		Contrôle de gestion	2	20	15	5
		Organisations	2	20	15	5
		Santé et sécurité au travail, Qualité au travail	3	30	25	5
4	GESTION STRATEGIQUE DES RH	Gestion des équipes / conduite du changement	3	25	20	5
		Gestion des compétences / des talents et développement de la créativité	3	25	20	5
		Retribution et gestion de la paye	3	20	15	5
		Ergonomie	3	22	17	5
Total			30	267	192	75

MASTER mention Gestion des Ressources Humaines

SEMESTRE 2

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
5	GESTION STRATEGIQUE DES RH	International human resource management	3	20	15	5
		Community management	3	20	15	5
		Ethique, diversité, développement durable	3	30	25	5
		Gestion des RH dans le public	3	20	15	5
		Système d'information - Agilité digitale	3	25	15	10
6	PMR	Outils numériques RH	6	20		20
7	STAGE		9			
Total			30	135	85	50

Concernant le PMR, nous balisons 20h de projet tutoré que nous facturons aux organismes partenaires.



PROGRAMME DE LA FORMATION

MASTER mention Gestion des Ressources Humaines

SEMESTRE 3

n°UE	Intitulé UE	Intitulés Eléments constitutifs	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
1	FONDAMENTAUX JURIDIQUES DE LA GRH	Droit du travail	2	20	20	
		Droit de la Sécurité sociale	2	20	20	
		Gestion des pics d'activité	2	20	20	
2	ANGLAIS	Anglais des affaires	3	20	5	15
3	CONTEXTE DE LA GRH	Nouvelles organisations de travail	2	20	20	
		Gestion des équipes et des diversités	2	15	15	
		E-GRH et réseaux sociaux	2	15	15	
		Gestion des crises en milieu RH	3	20	20	
4	GESTION DES RH	Audit social	3	20	20	
		Rétribution et gestion de la paye	2	20	20	
		Marque employeur / Recrutement	3	20	20	
		Gestion de la formation	2	20	20	
		Psychologie du travail	2	15	15	
Total			30	245	230	15

MASTER mention Gestion des Ressources Humaines

SEMESTRE 4

n°UE	Intitulé UE	Intitulés EC	ECTS	Nombre d'heures étudiant		
				Total	CM	TD
5	CONSEIL EN ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT PERSONNEL	Relations professionnelles et sociales	2	20	20	
		Gestion des conflits	2	20	20	
		Employabilité : Gestion de carrières et des handicaps	2	20	20	
		Coaching	2	15	15	
		Knowledge management	2	20	20	
		Indicateurs et diagnostic RH	3	20	20	
		Développement personnel et insertion professionnelle	2	22	22	
6	PMR		6	20		20
7	STAGE		9			
Total			30	157	137	20

Concernant le PMR, nous balisons 20h de projet tutoré que nous facturons aux organismes partenaires.

	09/2024		10/2024		11/2024		12/2024		01/2025		02/2025		03/2025		04/2025		05/2025		06/2025		07/2025		08/2025		09/2025				
	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	
1	Dim																												
2	Lun																												
3	Mar																												
4	Mer																												
5	Jeu																												
6	Ven																												
7	Sam																												
8	Dim																												
9	Lun																												
10	Mar																												
11	Mer																												
12	Jeu																												
13	Ven																												
14	Sam																												
15	Dim																												
16	Lun																												
17	Mar																												
18	Mer																												
19	Jeu																												
20	Ven																												
21	Sam																												
22	Dim																												
23	Lun																												
24	Mar																												
25	Mer																												
26	Jeu																												
27	Ven																												
28	Sam																												
29	Dim																												
30	Lun																												
31	Jeu																												
		0,0	0,0			0,0	0,0			0,0	0,0			0,0	0,0			0,0	0,0			0,0	0,0			0,0	0,0		

Dimanches et jours fériés et fermetures centre		402h	
Fermeture IAE mais possible période en entreprise		1/2 journée de soutien, le reste du temps en entreprise	
Pour les stages : Périodes en entreprise possible			

En application de l'Article L622-35 du code de travail pour la préparation de ses épreuves, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positionnés des enseignements le samedi matin

Master Mention GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Parcours Gestion des Ressources Humaines 2ème année
402h de présence universitaire du 08/09/2025 au 04/09/2026

08/2025		09/2025		10/2025		11/2025		12/2025		01/2026		02/2026		03/2026		04/2026		05/2026		06/2026		07/2026		08/2026		09/2026			
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap
1	Ven	Lun		Mer		Sam	Toussaint	Lun		Jeu	J. del'An	Dim		1	Dim	Mer		Ven	1er Mai	1	Lun	Mer		1	Lun	1	Mar	1	Mar
2	Sam	Mar		Jeu		Dim		2	Mar	Ven		Lun		2	Lun	Jeu		Sam		2	Mar	Jeu		2	Mar	2	Mer	2	Mer
3	Dim	Mer		Ven		Lun		3	Mer	Sam		Mar		3	Mar	Ven		Dim		3	Mer	Ven		3	Mer	3	Jeu	3	Jeu
4	Lun	Jeu		Sam		Mar		4	Jeu	Dim		Mer		4	Mer	Sam		Lun		4	Jeu	Sam		4	Jeu	4	Ven	4	Ven
5	Mar	Ven		Dim		Mer		5	Ven	Lun		Jeu		5	Jeu	Dim	Pâques	Mar		5	Ven	Dim		5	Ven	5	Sam	5	Sam
6	Mer	Sam		Lun		Jeu		6	Sam	Mar		Ven		6	Ven	Lun	L. Pâques	Mer		6	Sam	Lun		6	Sam	6	Dim	6	Dim
7	Jeu	Dim		Mar		Ven		7	Dim	Mer		Sam		7	Sam	Mar		Jeu	Victoire	7	Dim	Mar		7	Dim	7	Lun	7	Lun
8	Ven	Lun		Mer		Jeu		8	Lun	Jeu		Dim		8	Lun	Mer		Ven		8	Lun	Mer		8	Lun	8	Mar	8	Mar
9	Sam	Mar		Jeu		Dim		9	Mar	Ven		Lun		9	Dim	Jeu		Sam		9	Mar	Jeu		9	Mar	9	Mer	9	Mer
10	Dim	Jeu		Ven		Sam		10	Mer	Sam		Mar		10	Lun	Ven		Dim		10	Mer	Jeu		10	Lun	10	Jeu	10	Jeu
11	Lun	Sam		Dim		Mer	Armist.	11	Jeu	Dim		Mer		11	Mer	Sam		Lun		11	Jeu	Sam		11	Mer	11	Ven	11	Ven
12	Mar	Ven		Lun		Mer		12	Ven	Lun		Jeu		12	Jeu	Dim		Mar		12	Ven	Dim		12	Ven	12	Sam	12	Sam
13	Mer	Jeu		Sam		Lun		13	Sam	Mar		Ven		13	Ven	Lun		Mer		13	Sam	Lun		13	Sam	13	Jeu	13	Jeu
14	Jeu	Dim		Mar		Jeu		14	Dim	Mer		Sam		14	Sam	Mar		Jeu	Ascens.	14	Dim	Mar		14	Dim	14	Lun	14	Lun
15	Ven	Lun		Mer		Sam		15	Lun	Jeu		Dim		15	Dim	Mer		Ven		15	Lun	Mer		15	Lun	15	Mar	15	Mar
16	Sam	Mar		Jeu		Dim		16	Mar	Ven		Lun		16	Lun	Jeu		Sam		16	Mar	Jeu		16	Mar	16	Mer	16	Mer
17	Dim	Mer		Ven		Lun		17	Mer	Sam		Mar		17	Mar	Ven		Dim		17	Mer	Ven		17	Mer	17	Jeu	17	Jeu
18	Lun	Jeu		Sam		Mar		18	Jeu	Dim		Mer		18	Mer	Sam		Lun		18	Jeu	Sam		18	Jeu	18	Ven	18	Ven
19	Mar	Ven		Dim		Jeu		19	Ven	Lun		Ven		19	Jeu	Dim		Mar		19	Ven	Dim		19	Ven	19	Sam	19	Sam
20	Mer	Sam		Lun		Mer		20	Sam	Mar		Ven		20	Ven	Lun		Mer		20	Sam	Lun		20	Sam	20	Dim	20	Dim
21	Jeu	Dim		Mar		Jeu		21	Dim	Mer		Sam		21	Sam	Mar		Jeu		21	Dim	Mer		21	Dim	21	Lun	21	Lun
22	Ven	Lun		Mer		Sam		22	Ven	Jeu		Dim		22	Dim	Mer		Ven		22	Lun	Mer		22	Lun	22	Mar	22	Mar
23	Sam	Mar		Jeu		Dim		23	Mar	Ven		Lun		23	Lun	Jeu		Sam		23	Mar	Jeu		23	Mar	23	Mer	23	Mer
24	Dim	Jeu		Ven		Lun		24	Mer	Sam		Mar		24	Mar	Ven		Dim		24	Mer	Ven		24	Mer	24	Jeu	24	Jeu
25	Lun	Sam		Dim		Mer		25	Jeu	Dim		Mer		25	Mer	Sam		Lun		25	Jeu	Sam		25	Jeu	25	Ven	25	Ven
26	Mar	Ven		Lun		Mer		26	Ven	Lun		Jeu		26	Jeu	Dim		Mar		26	Ven	Dim		26	Ven	26	Sam	26	Sam
27	Mer	Jeu		Sam		Mar		27	Sam	Mar		Ven		27	Ven	Lun		Mer		27	Sam	Lun		27	Sam	27	Dim	27	Dim
28	Jeu	Dim		Mar		Jeu		28	Dim	Mer		Sam		28	Sam	Mar		Jeu		28	Dim	Mer		28	Dim	28	Lun	28	Lun
29	Ven	Lun		Mer		Ven		29	Lun	Jeu		Dim		29	Dim	Mer		Ven		29	Lun	Mer		29	Dim	29	Mar	29	Mar
30	Sam	Mar		Jeu		Dim		30	Mar	Ven		Sam		30	Mar	Jeu		Sam		30	Mar	Mer		30	Mar	30	Mer	30	Mer
31	Dim	Jeu		Ven		Sam		31	Mer	Dim		Dim		31	Mar	Ven		Dim		31	Mer	Ven		31	Mer	31	Dim	31	Dim
0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0		0.0	

1/2 journée Soutenance, le reste du temps en entreprise

Pour les contrats d'alternance : Périodes en entreprise

Périodes universitaires 402h

Dimanches et jours fériés et fermetures centre
Fermeture IAE mais possible période en entreprise

Pour les stages : Périodes en entreprise possible

En application de l'Article L6222-35 du code du travail pour la préparation de ses épreuves, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

NB : Ce calendrier est donné à titre d'information, il pourra subir de légères modifications en raison de contraintes pédagogiques notamment, pourront être positionnés des enseignements le samedi matin



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



/IAEAuvergne



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](https://www.linkedin.com/school/iae-auvergne-school-of-management/)



@iae_clermont_auvergne



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE